	31/22

Département du Doubs
Mairie de BADEVEL
16 Grande Rue – 25490 BADEVEL

Membres en exercice **:** 12 - ***Présents*** : **9** - ***Votants*** : 10

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 24 juin 2022

Date de convocation
18 juin 2022
Date d'affichage
18 juin 2022

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. GOMES Samuel, Maire.

L'an deux mil vingt deux, le 24 juin, le conseil municipal étant assemblé en session ordinaire, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Samuel GOMES, Maire.

Etaient présents : M. Samuel GOMES, Christelle PERRIN, Joëlle TSCHUDI, Pascal GALLIOT, Fabien BARI, Jean-Pierre SCHWARTZ, Patricia FALLENOT, Nadège ZIMMERMANN, Sébastien GADOT

Etaient absents excusés avec procuration : Azzedine AZZOUG (donne procuration à M. Sébastien GADOT),

Etaient absents excusés : Armelle LE GAL, Pamela GRIDEL

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire Mme Christelle PERRIN

CONTRAT A DUREE DETERMINEE DE 3 ANS RENOUVELABLE POUR POSTE ADMINISTRATIF
Délibération N°31-22

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le contrat de mission intérim pour le poste de secrétaire de mairie conclu avec le Centre de gestion du Doubs arrive à expiration le 18 septembre 2022 et qu'il convient de recruter un agent par contrat à durée déterminée de trois ans, renouvelable, à raison de 35 heures hebdomadaires du 19 septembre 2022 au 18 septembre 2025.
Les modalités proposées sont les suivantes :

- Grade : Adjoint Administratif Principal de 1ère classe,
- Echelon 8,
- Indice Brut : 499, correspondant au salaire actuellement perçu par l'agent,
- Gestion en direct de l'agent sans recours au service intérim du Centre de Gestion du Doubs, correspondant à une économie d'environ 1950 € par an.

Les présentes modalités sont entendues comme révisables au bout d'un an.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec :

- POUR : 8
- CONTRE : 0

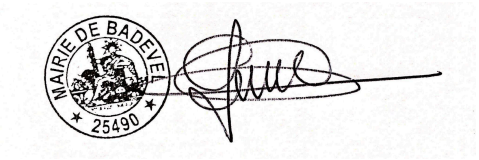
- ABSTENTIONS : 2

➢ **ACCEPTE** le recrutement d'un agent au poste de secrétaire de mairie, selon les modalités suivantes
 - Contrat à durée déterminée de 3 ans renouvelable,
 - Grade : Adjoint Administratif Principal de 1ère classe,
 - Echelon 8,
 - Indice Brut : 499.

➢ **AUTORISE** Monsieur le Maire à mettre en oeuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour ce recrutement,
➢ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat à durée déterminée de 3 ans.

Pour copie conforme
Certifié exécutoire après le dépôt en sous-préfecture de Montbéliard
le 24 juin 2022 et publication ou notification le 24 juin 2022

Le Maire,



Samuel GOMES